

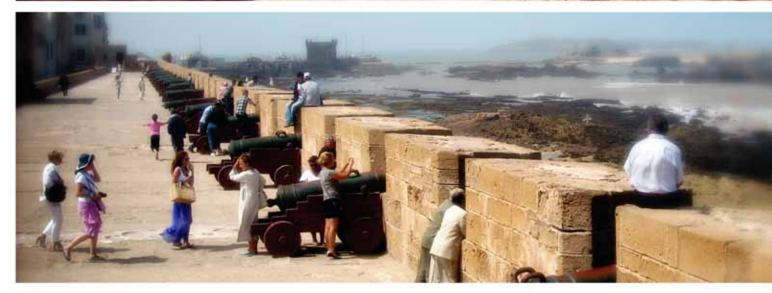


« Nous soulignons également la nécessité de dynamiser le rôle des agences urbaines pour faire de nos villes un espace propice à la cohabitation dans la dignité, la concorde et la convivialité, plutôt que des conglomérats où s'amoncèlent des constructions sans âme »

Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, à l'occasion de la fête du Trône (Tanger, 30 juillet 2005)







SOMMAIRE







INTRODUCTION	4
RAPPORT ADMINISTRATIF & FINANCIER AU TITRE DE L'ANNEE 2010	7
MISE EN OEUVRE DES RESOLUTIONS DE LA 3EME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	13
RAPPORT MORAL AU TITRE DE L'ANNEE 2011	15
PLANIFICATION URBAINE	16
GESTION URBAINE	35
PROXIMITE & COMMUNICATION	37
RAPPORT ADMINISTRATIF & FINANCIER AU TITRE DE L'ANNEE 2011	39
PLAN D'ACTION PREVISIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2012	49
PLAN D'ACTION PREVISIONNEL 2013 - 2015	55
CONCLUSION	58

INTRODUCTION

L'an 2011 a été marqué par l'adoption de l'Agence Urbaine d'Essaouira; l'organisme spécialisé dans la planification et la gestion spatiale; d'une stratégie reposant principalement sur la proximité des citoyens, l'entraide et la concertation permanente avec les acteurs locaux, afin d'aboutir à une meilleure gestion des territoires ainsi qu'une concrétisation d'acquis et la réalisation de résultats palpables répondant aux diverses attentes et préoccupations de la population et des intervenants dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme. Et grâce à l'appui des autorités locales et l'adhésion de certaines communes de la Province dans le processus de partenariat, l'AUESS a engagé les chantiers suivants:

- poursuivre la couverture du territoire de la Province par des documents d'urbanisme précis et convenables ;
- Œuvrer pour la préservation du patrimoine architectural exceptionnel de la Médina d'Essaouira ;
- Corriger les différentes discordances techniques attestées dans certains documents d'urbanisme antérieurs;
- Adopter plus de souplesse dans les procédures d'instruction des différentes demandes d'autorisation;
- Asseoir une politique de communication innovante avec les citoyens et les partenaires;
- développer les ressources de l'Agence par la mise en œuvre de la recommandation de la troisième session de son Conseil d'Administration relative au payement des services rendus ;

En accomplissant les engagements prononcés lors des trois sessions antérieures du Conseil d'Administration et en appliquant le programme d'action au titre de l'année 2011, l'Agence Urbaine d'Essaouira - en dépit de diverse contraintes et grâce aux efforts déployés - a pu réaliser des résultats concrets, notamment :

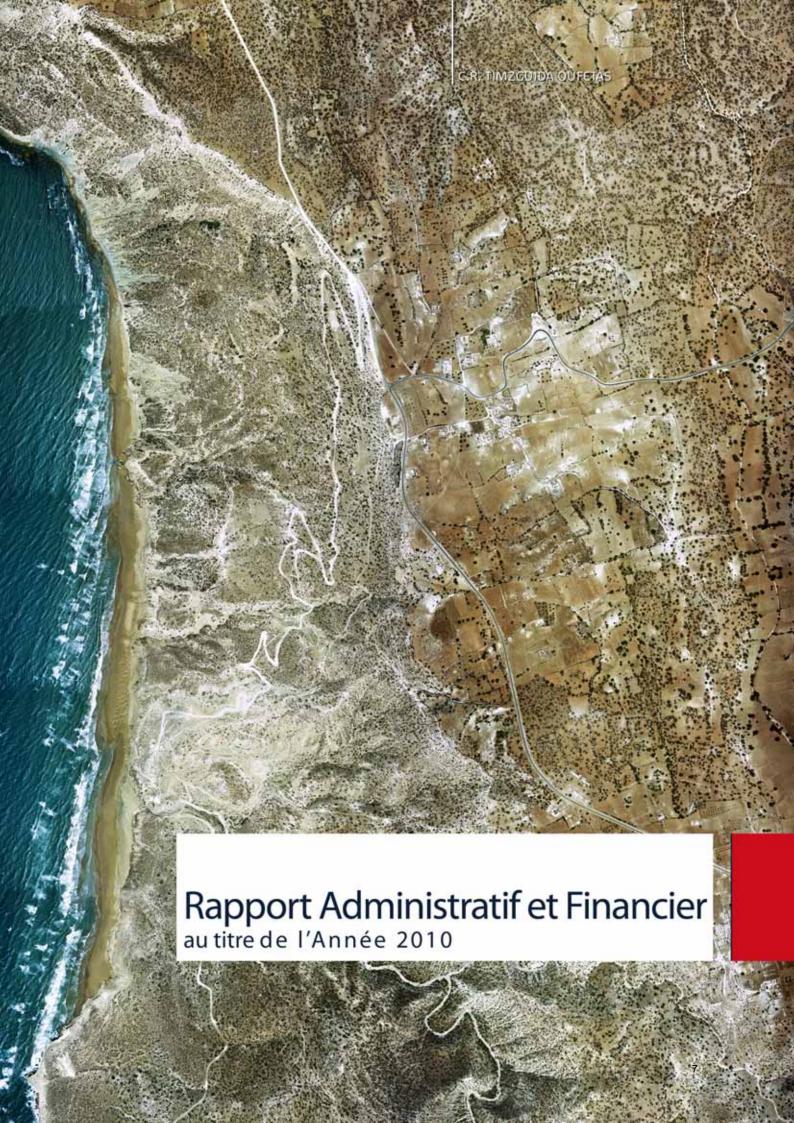
- atteindre le taux le plus élevé, des avis favorables accordés à l'étude des grands et petits projets, depuis la création de l'AUESS;
- aboutir à l'homologation du premier Plan d'Aménagement (Sidi Kaouki- Douar Ifren) fruit du travail participatif de l'Agence avec les divers acteurs locaux;
- Achever l'Etude de la Charte Architecturale de la Médina d'Essaouira classée Patrimoine Universel de l'UNESCO et la soumettre au Conseil Municipal d'Essaouira pour approbation;
- Evaluer stratégiquement la planification urbaine et rassembler un fonds documentaire relatif aux documents d'urbanisme homologués concernant la Province ;

- Réaliser une expertise pour étudier les discordances et les décalages au niveau des coordonnées géographiques des documents d'urbanisme homologués ou en cours de réalisation ;
- Réaliser des photos aériennes et des plans stereophotogrammetriques pour la plupart des centres qui connaissent des discordances au niveau des documents d'urbanisme homologués ou en cours de réalisation;
- Modifier les cahiers de charges des plans d'aménagement et des plans de développement pour en assurer une meilleure qualité et maitriser les prestations à fournir par les bureaux d'étude lors des différentes phases de ces études;

Et vu les défis qu'elle confronte, L'AUESS vise la réalisation des objectives cidessous :

- La promotion du rôle de l'AUESS autant qu'acteur stratégique au niveau local et régional;
- L'homologation du plus grand nombre de Plans d'Aménagement et de Développement en cours d'étude ou d'approbation;
- La poursuite du chantier de l'amélioration de la qualité des documents d'urbanisme de la Province ;
- Le lancement d'une nouvelle génération de documents ayant pour but de valoriser les territoires et lutter contre le phénomène des quartiers sous équipés et l'habitat non réglementaire à travers des schémas de restructuration, de redressement ou de renouvellement urbain;
- La sensibilisation des divers acteurs et intervenants dans la gestion urbaine, à l'importance de la mise en œuvre de dispositions juridiques importantes, pour le bien des citoyens et l'appui à l'investissement;
- L'amélioration des ressources financières et logistiques de l'AUESS pour lui permettre de jouer les rôles qui lui sont confiés ;
- La valorisation et la motivation des ressources humaines ;
- Le renforcement de la politique de l'amélioration de la qualité des services par l'obtention de la certification ISO 9001.

Ce rapport détaille le bilan des activités de l'Agence urbaine au titre de l'année 2011. Il présente, également, les résultats financiers enregistrés durant l'année 2010 ainsi que les principaux axes du programme d'action prévisionnel au titre de l'année 2012 et de la période 2013-2015.



Rapport Administratif et Financier

-Au Titre De L'année 2010-

1- BUDGET DE L'AGENCE AU TITRE DE L'ANNEE 2010

Il est à signaler que l'Agence Urbaine d'Essaouira a présenté durant la troisième session de son Conseil d'Administration le bilan des neufs premiers mois de l'année 2010, la présente session va contenir la situation budgétaire jusqu'au 31-12-2010.

Les prévisions budgétaires au titre de l'exercice 2010

Ressources	Charges			
Libellé Crédits		Libellé	Crédits	
Disponible de la trésorerie d'exploitation au	3 651 305,42	I-Charges d'exploitation	9 361 247,25	
31/12/2009	3 031 303,42	I-1 Matériel et dépenses diverses	4 844 247,25	
		Achats consommés de matières	335 000,00	
Subvention de fonctionnement au titre de		et de fournitures	333 000,00	
l'année 2010	6 400 000,00	Autres charges externes	1 943 000,00	
		Impôts et Taxes	2 566 247,25	
		I-2 Charges de personnel	4 517 000,00	
Contribution de l'Etat au titre de l'année	5 880 000,00	I-3 Crédits non programmés	0.00	
2010	0 000 000,00	To Great Horn programmes	0,00	
Disponible de la trésorerie d'investissement		II-Charges d'investissement	7 205 000,00	
au 31/12/2009	5 924 604,60	II-1 Immobilisations	6 650 000,00	
30 01,12,2007		incorporelles	8 830 000,00	
Ressources propres	830 000,00	II-2 Immobilisations corporelles	555 000,00	
		II-3 Crédits non programmés	0,00	
		III- Restes à payer au		
Restes à recouvrer	0,00	31/12/2009	5 050 507 40	
		-Equipement	5 850 527,40	
		-Exploitation	269 135,37	
Total	22 / 0	5 010 02		

Total 22 685 910,02

2- REALISATION BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2010.

2-1 situation de la loi cadre et la formation continue

A-situation de la loi cadre au 31/12/2010

Gr	ade	Effectif réel au 01/01/2010	Création de postes budgétaires	Transformation de postes budgétaires	Total effectif budgétaire au 31/12/2010	postes vacants au 31/12/2010
Cadres	Directeur	01	0	0	01	0
	Hors Cadre	01	0	0	01	0
	Cadre	05	05	0	10	0
	supérieur					
	Cadre	06	01	0	07	0
Maitrises	Haute	09	01	0	10	0
	Maîtrise					
	Maîtrise	01	01	0	02	0
Exécution	Exécution	02	0	0	02	0
	principale					
To	otal	25	08	0	33	0

Durant l'année 2010, l'Agence Urbaine d'Essaouira a procédé au renforcement de ses moyens humains par le biais de (08) huit recrutements, à savoir :

- Architecte;
- Ingénieur Génie Civil;
- 03 Cadres Supérieur :
 - Master en "Gestion de la Chose Publique"
 - Master "Tourisme, Patrimoine et Développement Durable"
 - Ingénieur Agronome.
- Cadre en Science de l'Information;
- 02 Agents de maitrise.

Nomination aux postes de responsabilité :

Dans la perspective de motiver son personnel et d'améliorer leur rendement, des appels à candidature aux postes de responsabilité ont été lancé, suite auxquels sept nominations ont eu lieu pour les postes suivants :

- Chef de Département de la Gestion Urbaine ;
- Chef de la Division des Affaires Administratives et Financières ;
- Chef de la Division des Études ;
- Chef de la Division des Études Foncières et de la Topographie;
- Chef du Service du personnel, de la Formation et de la Documentation ;
- Chef du Service de la Topographie ;
- Chef du Service des Affaires Juridiques.

- Amendement n°01/2010 :

Dans le cadre de l'application de l'amendement n° 01/2010, les agents classés aux échelles de rémunération 1 à 7, sont promus à l'échelle de rémunération 8. Ces agents ont bénéficié de l'effet pécuniaire de ce reclassement au cours de la même année.

B-LA FORMATION CONTINUE

Dans l'objectif de renfoncer les connaissances professionnelles de son personnel dans leurs domaines d'activité, un programme de formation continue a été financé par l'Agence Urbaine d'Essaouira et il a porté sur les thèmes suivants :

Programme de formation continue au titre de l'exercice 2010

Etablissement	Thèmes	Nombre de participant
G.E Consulting	 Organisation et principes comptables Les difficultés de l'arrêté des comptes annuels 	05
Les dispositions fiscales marocaines en matière d'impôt sur les sociétés, de TVA et de l'impôt sur les revenus		07
Avantages	Formation sur le logiciel de comptabilité « Sage Compta 100 »	
Pigier	Master en Ressources Humaines	03

Suite à la convention signé entre le Ministère de tutelle et l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (l'INAU), un cadre de l'Agence Urbaine d'Essaouira a bénéficié d'une formation continue sous le thème : **Marketing Territorial**.

2 2- Réalisation du budget au titre de l'année 2010

A- Ressources

Le disponible de trésorerie au 31-12-2009, d'un montant de 9 575 910,02 dh, est l'élément principal de financement au cours de l'année 2010. Il est crucial de noter que le montant des subventions encaissées à fin 2010 est 2 000 000,00 dh sur une enveloppe prévue de 12 280 000,00 dh soit un taux de recouvrement de 15%.

Récapitulatif des ressources au titre de l'exercice 2010

Libellé	Recettes prévues	Recettes encaissées	taux d'encaissement
Subvention de Fonctionnement au titre de l'année 2010	6 400 000,00	2 000 000,00	31%
Contribution de l'Etat au titre de l'année 2010	5 880 000,00	-	-
Ressources propres	830 000,00	26 450,00	3%
Restes à recouvrer	0,00	0,00	0
Total	13 110 000,00	2 026 450,00	15%

B-Emplois

Le tableau ci-après, présente respectivement les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement :

Récapitulatif de l'exécution du budget au titre de l'année 2010

Désignation	Crédits ouverts	Engagements	%	Paiements	%	Reste à Payer
Achats consommés de matières et fournitures	335 000,00	269 355,00	80	252 459,00	94	16 896,00
Autres charges externes	1 943 000,00	1 405 243,89	72	1 218 657,18	87	186 586,71
Impôts et Taxes	2 566 247,25	1 019 575,00	40	1 019 575,00	100	-
Charges de personnel	4 517 000,00	3 399 535,71	75	3 235 810,68	95	163 725,03
Crédits non programmés	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00
Total (1)	9 361 247,25	6 093 709,60	65	5 726 501,86	94	367 207,74
Immobilisations incorporelles	6 650 000,00	6 176 075,20	93	698 317,20	11	5 477 758,00
Immobilisations corporelles	555 000,00	450 614,40	81	323 546,40	72	127 068,00
Crédits non programmés	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00
Total (2)	7 205 000,00	6 626 689,60	92	1 021 863,60	15	5 604 826,00
Total Global (1)+(2)	16 566 247,25	12 720 399,20	77	6 748 365,46	53	5 972 033,74

A partir du tableau récapitulatif des réalisations budgétaires au 31/12/2010, le taux d'exécution budgétaire est de 77%, réparti comme suit :

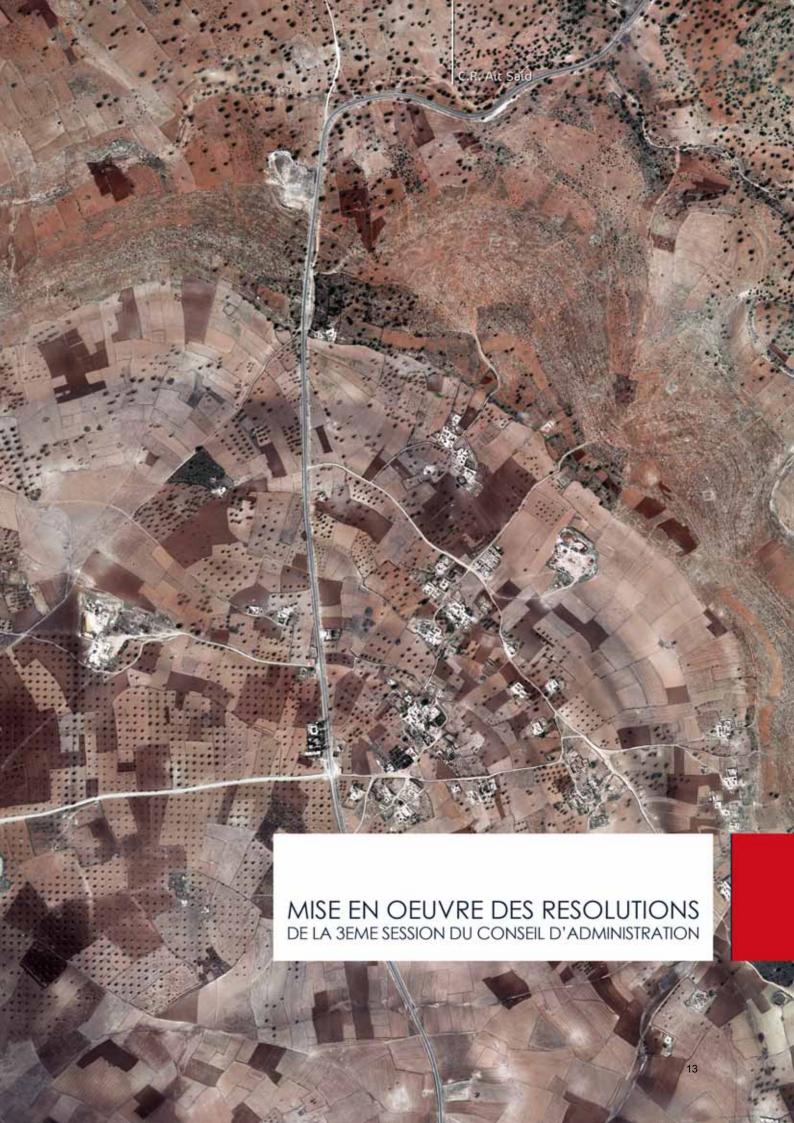
- Les dépenses de fonctionnement: Il a été engagé un montant de 6 093 709,60 dh sur un crédit ouvert de 9 361 247,25 dh, soit un taux de réalisation de 65%.
- Les dépenses d'équipement: Il a été engagé un montant de 6 626 689,60 dh sur un crédit ouvert de 7 205 000,00 dh, soit un taux de réalisation de 92%. Ce taux d'engagement résulte principalement du lancement des études suivantes:

Apurement des Restes à Payer arrêtés au 31/12/2009

Pour les paiements réalisés jusqu'au 31/12/2010, ils se chiffrent un montant de 6 748 365,46 dh soit un taux de décaissement de 53%. Ce taux de réalisation est dû essentiellement au retard enregistré par certaines études, freiné par la délimitation des zones inondables par l'ABHT.

Etude	Montant (en DH/ TTC)
Etude de mise à niveau du Quartier industriel de la ville d'Essaouira.	480 000,00
Etude de réhabilitation du Quartier Mellah de la Médina d'Essaouira.	996 000,00
Etude de mise à niveau de la Médina d'Essaouira.	798 000,00
L'établissement du Plan d'Aménagement du Centre Sidi Laaroussi.	360 000,00
L'établissement du Plan de Développement du Centre M'ramer.	246 000,00
L'établissement de Plans Stéréophotogrammetriques de 13 centres dans la Province d'Essaouira : Centre de Lagdadra, Centre de Sidi Laaroussi, Centre de Sidi Hmed ou Hamed, Centre de Mejji, Centre d'Oulad Mrabet, Centre d'Aït S'aid, Centre de Kourimate, Centre d'Ida Ou Guelloul, Centre de Lahssinate, Centre de Sidi Aljazouli, Centre de	
M'zilate -El Harar-, Centre de M'ramer et Centre d'Imintlit.	802 800,00
Etude de Requalification et de la Mise à niveau du paysage urbain de Tamanar.	300 000,00
L'établissement du Plan d'Aménagement du Centre Ida Ou Guelloul.	300 000.00
L'établissement du Plan d'Aménagement du Centre Lagdadra.	350 000,00
L'établissement du Plan d'Aménagement du Centre Sidi Hmed Ou Hamed.	348 000,00
L'établissement du Plan d'Aménagement du Centre Mejji.	300 000,00
L'établissement du Plan de Développement du Centre Oulad M'rabet.	199 998,00
L'établissement de Plans Stéréophotogrammetriques de 07 centres dans la Province d'Essaouira : Centre d'Ida Ou Kazzou, Centre d'Imgrade, Centre de Targante, Centre de Bouzemmour, Centre	
d'Aglif, Centre de Sidi Hmad Ou M'barek et Centre de Sidi Ali El Korati.	196 800,00
L'établissement du Plan de Développement du Centre Imintlit.	200 000,00
Vérifications du décalage des restitutions avec les documents d'urbanisme, et actualisations des prises de vues aériennes en couleur à l'échelle	249 480,00
1/7500 et établissement des restitutions au 1/2000 des centres: El Hanchane, Moulay Bouzarktoune, Sidi Ishaq, Meskala, Bhibeh, Sidi Bettach, Had Dra, Ait Daouad et Akermoud.	
Total	6 127 078,00

Sur un montant des restes à payer inscrit au Budget de l'exercice 2010 de 6 119 662,77 dh, il a été réglé la somme de **3 267 380,35** dh, soit un taux de payement de **53%**.



La mise en œuvre des résolutions adoptées lors de la 3ème session du conseil d'administration de l'Agence Urbaine d'Essaouira

L'Agence Urbaine d'Essaouira a entrepris, en concertation avec le Ministère de tutelle et les différents acteurs concernés, un ensemble de mesures nécessaires pour la mise en œuvre des résolutions adoptées lors de la 3éme session de son Conseil d'Administration tenue en date du 24 Janvier 2011:

• L'accord de principe pour le projet de budget au titre de l'exercice 2011.

Le projet de budget de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre de l'exercice 2011 a été établi, en concertation avec le Ministère de tutelle et le Ministère de l'Economie et des Finances, conformément aux orientations gouvernementales en matière de restriction budgétaire.

• L'accord sur la désignation d'un commissaire aux comptes de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre des exercices 2010,2011 et 2012.

Désignation d'un commissaire aux comptes de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre des exercices 2010 et 2011 par le biais des Bons de Commande. La même action sera entreprise au titre de l'exercice 2012.

• L'Accord pour l'adhésion du personnel de l'Agence Urbaine d'Essaouira au régime complémentaire « RECOR ».

Cette recommandation sera reconduite au titre de l'exercice 2012, pour cause de non disponibilité des crédits nécessaire pour sa mise en œuvre.

• L'Accord pour l'adhésion du personnel de l'Agence Urbaine d'Essaouira au régime complémentaire sur la maladie.

Pour cause de non fixation de pourcentage de contribution et l'absence des crédits budgétaires alloués à cet effet, cette recommandation sera reprogrammée au titre de l'exercice 2012.

 L'Accord sur la rémunération des services rendus par l'Agence Urbaine d'Essaouira.

Recommandation mise en œuvre depuis le 1er Août 2011.

Il y a lieu de signaler que le Conseil d'Administration, lors de sa 3éme session, a approuvé :

- Le rapport moral et financier de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre de l'exercice 2009;
- Le rapport moral au titre de l'année 2010;
- Le Plan d'action 2011 de l'Agence Urbaine d'Essaouira;
- Le Plan d'action Prévisionnel 2011-2013 de l'Agence Urbaine d'Essaouira.



Planification urbaine



Les orientations du ministère de tutelle, et les attentes des communes et des différents intervenants dans le domaine de l'urbanisme de l'aménagement de l'espace constituent les éléments de base de la Politique de l'Agence Urbaine, qui a multiplié ses efforts durant l'année 2011 pour couvrir la totalité dυ territoire de la Province d'Essaouira par des documents d'urbanisme souples et fiables émanant des particularités géographiques et démographiques territoire ,ainsi, elle vise d'aboutir à des documents référentiels aux profit des différents acteurs d'urbanisme.

57.89 %

des Communes font objet de documents d'urbanisme en cours d'études au 31 Décembre 2011.

Bilan en Chiffres

Réalisations en chiffres

- 35 Photos aériennes réalisées
- 05 Photos aériennes en cours d'études
- 36 Plans stéréophotogrammétriques réalisés (1 réalisé par le Ministère de tutelle)
- 12 Plans stéréophotogrammétriques en cours d'études
- 14 Plans d'aménagement en cours d'études
- 01 Plan d'aménagement homologué
- 11 Plans de développement en cours d'études
- 05 Etudes spécifiques achevées
- 05 Etudes spécifiques en cours d'études

- **61.40%** des communes sont couvertes par des photos aériennes.
- **61.40%** des communes sont couvertes par des plans stéréophotogrammétriques.
- **42.10%** des communes font objet de documents d'urbanismes en cours d'études.

I- Bilan de la Division des Etudes Foncières et de la Topographie

1-Les photos aériennes et les plans stéréophotogrammétriques réalisés.

13 photos aériennes et plans stéréophotogrammétriques ont été réalisées en format graphique et numérique, concernent les centres suivants :

Lagdadra	250 Ha
Imintlit	200 Ha
Sidi Larroussi	300 Ha
Sidi Ahmed ou Hamed	250 Ha
Mejji	250 Ha
lda ou Guelloul	200 Ha
Mramer	250 Ha
Oulad Mrabat	200 Ha
Ait Said	200 Ha
Kourimat	200 Ha
Mzilate	250 Ha
Sidi Jazouli	200 Ha
Lahssinat	250 Ha



2-Les photos aériennes et les plans stéréophotogrammétriques en cours d'études

Suite à la convention signée entre le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville et l'Agence Nationale de Conservation Foncière et la topographie et la cartographie, l'Agence Urbaine a assuré le suivi de la réalisation de 7 plans stéréophotogrammétriques qui concernent les centres suivants :

Sidi Ali Kourati	200 Ha
Sidi Ahmed ou Mbarek	300 Ha
Targant	300 Ha
Imgrad	300 Ha
Aglif	300 Ha
Bouzmour	300 Ha
lda ou kazzou	300 Ha



3- Etude des discordances et des décalages au niveau des coordonnées géographiques des documents d'urbanisme :

L'Agence Urbaine d'Essaouira a désigné un expert topographe pour étudier les discordances des coordonnées de certains documents d'urbanisme en cours d'études (lancés par la Province), le tableau suivant présente les résultats de ladite expertise:

Centre	Type de document	Moyen de décalage des les coordonnés	Recommandations l'expert topographie
Bhibeh	PDAR	Décalage non systémique au niveau des coordonnées (28m en X et 46m en Y)	
Sidi Ishak	PDAR	Décalage non systémique au niveau des coordonnées (14m en X et 22m en Y)	
Sidi Bettach	PDAR	Décalage non systémique au niveau des coordonnées (3m en X et 9m en Y)	
Ounagha	PA	Décalage non systémique au niveau du Plan stéréophotogrammétrique (6m en X et 17m en Y) et un décalage au niveau du Plan topographique (0.15m en x et 0.5m en y)	Réalisation de nouveau plan stéréophotogrammétrique
Moulay bouzerktoune	PA	Décalage non systémique au niveau des coordonnées (2.5m en X et 13m en Y)	
Had Dra	PA	Décalage non systémique au niveau des coordonnées (0.8m en X et 0.5m en Y)	
Maskala	PDAR	Décalage non systémique au niveau des coordonnées (4m en X)	

4-La constitution d'un fond documentaire relatif aux documents d'urbanisme homologués

L'Agence Urbaine a réalisé un inventaire des documents d'urbanisme, ensuite elle a déterminé quelques contraintes techniques, ce qui constitue une impossibilité de la délivrance des notes de renseignement pour certains territoires.

Résultats de l'inventaire et de la collecte des documents d'urbanisme homologués

Commune	Centre	Type de document	Date d'homologation	Observations
C/U Essaouira	Essaouira Elghazwa Douar larab	PA	Décret n°2-04-124 du 19 Moharem 1425 (11-03-2004) B.O n°5198 du 25-03-2004	*absence du règlement d'aménagement signé
C/U Talmest	Talmest	PA	Décret n°2-04-118 du 19 Moharem 1425 (11-03-2004) B.O n°5198 du 25-03-2004	*absence du règlement d'aménagement signé ; *absence de la version numérique.
C/U Ait daoud	Ait daoud	PA	Décret n°2-04-117 du 19 Moharem 1425 (11-03-2004) B.O n°5198 du 25-03-2004	*absence du règlement d'aménagement signé; *absence de la version numérique. *décalage au niveau des coordonnées (200 m en X et 2,20m en Y)
C/U Tamanar	Tamanar	PA	Décret n°2-04-116 du 19 Moharem 1425 (11-03-2004) B.O n°5198 du 25-03-2004	*absence du règlement d'aménagement signé absence de la version graphique et numérique.
C/R Sidi Kaouki	Sidi Kaouki	PA	Décret n°2-04-123 du 19 Moharem 1425 (11-03-2004) B.O n°5198 du 25-03-2004	*absence du règlement d'aménagement signé
C/R Smimou	Smimou	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 02 Moharem 1411 (25-07- 1990). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°92-687 du 16 Dou Hijja 1412 du (18-06-1992). B.O n°4176 du 11- 11-1992.	

C/R Aquermoud	Aquermoud	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 17 Dou Kiada 1402 (06-09- 1982). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°82-1497 du 05 Rabie I 1403 (21-12-1982). B.O n°3666 du 02-02-1983.	* *décalage au niveau des coordonnées (4,70m en X et 0,90m en Y)
C/R Imi N'Tlit	lmi N'Tlit	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 21 Rabie II 1407 (24-12- 1986). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°87-299 du 27 Joumada II 1407 du (26-02-1987). B.O n°3961 du 28- 09-1988.	
C/R Meskala	Meskala	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 03 Safar 1402 (30-11-1981). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°82-288 du 05 Journada I 1402 (02-03-1982). B.O n°3624 du 14-04-1982. Modifié par Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 18 Rabie I 1404 (23-12-1983). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°84-72 du 20 Journada I 1406 (31-01-1986). B.O n°3825 du 19-02-1986.	
C/R Ounagha	Ounagha	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 13 Safar 1403 (29-11-1982). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°83-539 du 04 Rajab 1403 (18- 04-1983). B.O n°3682 du 25-05-1983.	
C/R Aguerd	Aguerd	PDAR	Arrêté du Ministre de l'intérieur n°92-686 du 16 Dou Hijja 1412 (18-06-1992). B.O n°4167 du 09-09-1992.	
C/R Adaghas	Adaghas	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 23 Moharem 1417 (10-06- 1996). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°96-1630 du 03 Rabie II 1417 (16-08-1996). B.O n°4417 du 30-09- 1996.	
C/R M'Ramr	Had M'Ramr	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 17 Dou Kiada 1402 (06-09- 1982). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°83-525 du 04 Rajab 1403 (18-04-1983). B.O n°3682 du 25-05-1983.	
C/R M'Khalif	Barakt Radi	PDAR	Arrêté du Ministre de l'intérieur n°86-1387 du 10 Rabie I 1407 (13-11-1986). B.O n°3876 du 11-02-1987.	
C/R Sidi H'mad ou M'bark	Idda Outghouma	PDAR	Arrêté du Ministre de l'intérieur n°87-101 du 13 Journada I 1407 (14-01-1987). B.O n°3961 du 28-09-1988.	
C/R Bizdad	Bizdad	PDAR	Arrêté du Ministre de l'intérieur n°92-616 du 16 Dou Hijja 1412 (18-06-1992). B.O n°4167 du 09-09-1992.	
C/R Kourimate	Sebt Kourimate	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 03 Safar 1402 (30-11-1981). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°82-289 du Joumada I 1402 (02-03-1982). B.O n°3624 du 14-04-1982.	
C/R Sidi El Jazouli	Sebt Mknafa	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 11 Rajab 1402 (06-05- 1982). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°82-1066 du 12 Dou Kiada 1402 (01-09-1982). B.O n°3649 du 06-10- 1982.	*coordonnées au niveau des ordonnées et légende illisibles.

C/R Zaouiat Ben Hmida	Birkouate	PDAR		* copie du plan signé par le Directeur de l'urbanisme en date du 15/10/1984, 'absence de la date d'homologation et de publication dans le bulletin officiel.
C/R Tafetacht	Tafetacht	PDAR	Arrêté du Ministre de l'intérieur n°96-1637 du 03 Rabie II 1417 (19-08-1996). B.O n°34416 du 26-09-1996.	*discordance non systémique au niveau de l'échelle
C/R Sidi Adbeljalil	Sidi Abdeljalil	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 03 Moharam 1407 (08-09- 1986). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°86-1388 du 10 Rabie I 1407 (13-11-1986). B.O n°3876 du 11-02-1987.	* absence des coordonnées au niveau de l'axe des abscisses ; * discordance non systémique au niveau de l'échelle.
C/R Had Dra	Had Dra	PDAR	Arrêté du Gouverneur de la Province d'Essaouira du 07 Rabie I 1401 (14-01- 1981). Approuvé par arrêté du Ministre de l'intérieur n°81-402 du 29 Joumada II 1401 (04-05-1981). B.O n°3582 du 24-06- 1981.	* absence des coordonnées Lambert
C/R Imgrade	Imgrade	PDAR	Arrêté du Ministre de l'intérieur n° 87-1278 du 09 Chaoual 1412 (13-04-1992). B.O n°4154 du 10-06-1992.	* indisponible chez l'AUESS
C/R Tidzi	Lamine ahmed	PDAR	Arrêté du Ministre de l'intérieur n° 96-1638 du 03 Rabie II 1417 (19-08-1996). B.O n°4416 du 26-09-1996.	* indisponible chez l'AUESS
C/R Sidi Hmad Ou M'Barek	Ourtoufellah	PDAR	Arrêté du Ministre de l'intérieur n° 98-2157 du 26 Rajab 1419 (16-11-1998). B.O n°4655 du 11-01-1999	* indisponible chez l'AUESS
C/R Ida Ou Azza	Ida Ou Aazza	PDAR	Arrêté du Ministre de l'intérieur n° 98-2154 du 26 Rajab 1419 (16-11-1998). B.O n°4655 du 11-01-1999	* indisponible chez l'AUESS

L'agence Urbaine a déployé un grand effort afin de surmonter certaines contraintes citées dans le tableau ci-dessus. Toutefois, certains documents d'urbanisme présentent des contraintes considérables, ce qui mène à la nécessité de l'arrêt de la délivrance des notes de renseignement dans les zones suivantes :

Commune	Centre	Type de Document	Date d'homologation	Remarques
C.R d'Ait Daoud	Ait Daoud	PA	2004	Un décalage constaté de 200m
C.R d'Sidi Ahmed	Sidi Ahmed	PDAR	1988	Non valable
Ou M'barke	Ou M'barke			
	Ourtoufellah	PDAR	1999	Non disponible
C.R d'Ida Ou Azza	Ida Ou Azza	PDAR	1999	Non disponible
C.R d'Imgrade	Imgad	PDAR	1992	Non disponible
C.R de Tidzi	Lamine El Had	PDAR	1996	Non disponible
C.R de Tafettacht	Tafettacht	PDAR	1996	Variation au niveau de l'échelle utilisée dans le Plan graphique
C.R de Had Draa	Had Draa	PDAR	1982	Absence de coordonnées sur les axe X et Y

C.R de Sidi Al	Sebt	PDAR	1982	Absence de coordonnées sur
Jazouli	Meknafa			l'axe X et Variation au niveau
C.R de Sidi	Sidi Abdejalil	PDAR	1987	de l'échelle utilisée dans le Plan
Abdejalil				graphique

5- Notes de renseignement

L'agence Urbaine a délivré **112** notes de renseignement au public et aux administrations en 2011.

6- Participation aux commissions des choix des terrains :

Le Service de la Topographie a participé aux travaux des commissions des choix des terrains accueillant les équipements publics et les projets importants en concertation avec les différents acteurs.

7-Report des petits projets dans les documents d'urbanisme :

Le Service de la Topographie a établit depuis le mois de Mai 2011 le report des petits projets dans les documents d'urbanisme homologués, comme suit :

Le nombre d'opération de report des petits projets est de 168

Commune	Nombre des dossiers étudiés	Commune	Nombre des dossiers étudiés
C/U ELHANCHANE	29	C/R MOULAY BOUZERQTOUN	3
C/U TAMANAR	26	C/U AIT DAOUD	3
C/R OUNAGHA	24	C/R IDA OU GUELLOUL	2
C/R SMIMO	14	C/R MZILATE	2
C/R SIDI KAOUKI	10	C/R ZAOUIATE BEN HMIDA	2
C/R AGUERD	8	C/R MRAMER	1
C/R SIDI ISHAQ	6	C/R SIDI ALI ALREGRAGUI	1
C/R TALMEST	7	C/R SIDI ALI ALKOURATI	1
C/R HAD DRA	4	C/R KOURIMATE	1
C/R TAFETACHT	4	C/R TAFEDNA	1
C/R AQUERMOUD	5	C/R OULAD MRABT	1
C/R SIDI AHMED ESSAYEH	4	C/R ZZAOUITE	1
C/R TAKKAT	3	C/R AIT SAID	1
C/R TIDZI	3	C/R TAKOUCHT	1

II- BILAN DE LA DIVISION DES ETUDES

L'Agence Urbaine d'Essaouira a élaboré un programme d'action dans le but de poursuivre le processus de la couverture de son ressort territorial par les documents d'urbanisme.

1- Plan d'aménagement :

L'AUESS accorde une grande importance aux plans d'aménagement vu leur rôle dans le développement spatial des centres de la Province. A cet effet, elle effectue un suivi vigilant des phases de chaque étude, et veille à la qualité de ces plans d'aménagement et à l'accélération de la procédure d'homologation.

15 Plans d'aménagement lancés jusqu'à fin Décembre 2011

Action	Date de Lancement (1er ordre de service)	Etat d'avancement	Observations
PA d'Essaouira	12/11/2007	Après CTL	Etude en arrêt
PA de Tamanar	12/11/2007	Procédure d'homologation CC tenue le 13/10/2011	Problème de délimitation des Zones inondables par l'ABHT
PA Birkouat	10/09/2008	Après CTL	
PA Sidi Kaouki (côté Ifren)		P.A. Homologué	
PA Sidi Abdejlil		Après CTL	
PA d'Aguerd	05/02/2009	Après CTL	
PA de Tafettachte	15/07/2009	Après CTL	
PA de Cap Sim	08/12/2009	PA au 1/2000 et Règlement d'Aménagement pour la CTL	
PA de Tidzi	22/12/2009	PA au 1/2000 et Règlement d'Aménagement pour la CTL	
PA de Sidi Laarousi	27/11/2010	Rapport Analyse et diagnostique, variantes d'aménagement au 1/5000ème	
PA d'Ida Ou Guelloul	27/12/10	Rapport Analyse et diagnostique, variantes d'aménagement au 1/5000ème	En arrêt (renseignement des fiches d'enquêtes par les services extérieurs)
Pa de Lagdadra	20/12/2010	Rapport Analyse et diagnostique, variantes d'aménagement au 1/5000ème	
PA de Sidi Hmed Ou Hamed	27/12/10	Rapport Analyse et diagnostique, variantes d'aménagement au 1/5000ème	En arrêt (renseignement des fiches d'enquêtes par les services extérieurs)
PA de Mejji	20/12/2010	Rapport Analyse et diagnostique, variantes d'aménagement au 1/5000ème	
PA de Lahssinat		en cours d'enregistrement	

Homologation du Plan d'aménagement de Sidi Kaouki (Douar Ifren)

L'homologation de ce Plan d'Aménagement est le résultat des efforts continus pour couvrir la Province d'Essaouira par les documents d'urbanisme.

Il est à signaler que ce plan est lancé en fin de 2008, et que son élaboration a enregistré un retard dû à plusieurs contraintes, toutefois, des efforts fournis sur le plan local, régional et central, ont permis de surmonter ces difficultés, notamment, grâce au soutien de Monsieur le gouverneur de la Province d'Essaouira, la commune rurale de Sidi kaouki et tous les services extérieurs concernés.





Le Plan d'Aménagement de Sidi Kaouki (douar Ifren) est homologué en date du 05-12-2011

Ce plan d'aménagement a comme objectifs :

- Mise à niveau du centre du Douar Ifren et des Douars avoisinants, notamment Douar Idberkaniz et Douar Idmomad ;
- Développement de l'activité touristique liée aux potentialités de la Commune ;
- Restructuration du tissu ancien de la Commune :
- Amélioration des façades et la maîtrise des mutations de l'habitat rural;
- Orientation du développement urbanistique selon les caractéristiques locales d'une part et l'opportunité offerte à l'investissement extérieur d'une autre part;
- Organisation de la voirie et des équipements à travers la création des pôles structurants;
- Renforcement des équipements d'infrastructure.

2-Plans de Développement

11 Plans de Développement lancés jusqu'à fin Décembre 2011

Action	Date de Lancement (1er ordre de service)	Etat d'avancement	Observation
PDAR Smimou	13/01/2009	(Commission après EP tenue le 24/06/2011)	
PDAR de Sidi Ghanem		Projet Définitif relatif à la concertation, délibération communale et à l'enquête publique.	
PDAR de Bizdad	11/12/2009	Projet Définitif relatif à la concertation, délibération communale et à l'enquête publique.	En arrêt dans l'attente de la délimitation des zones inondables par l'A.B.H.T
PDAR de Timzguida Oufettass	07/12/2009	Avant Projet au 1/2000ème	
PDAR de Takate	07/12/2009	Avant Projet au 1/2000ème	
PDAR de Bouihate	07/12/2009	Avant Projet au 1/2000ème	
PDAR de M'ramer	26/11/2010	Rapport Préliminaire	
PDAR d'Oulad M'rabet	20/12/2010	Rapport Préliminaire.	
PDAR Imintlit	-	Rapport Préliminaire	En arrêt (renseignement des fiches d'enquêtes par les services extérieurs)
PDAR d'Ait Said		en cours d'enregistrement	
PDAR de Kourimat		en cours d'enregistrement	

Il est à signaler que l'Agence Urbaine a effectué un ensemble de modifications dans les cahiers de prescriptions spéciales relatifs aux études de documents d'urbanisme, dans le but d'aboutir à des documents de planification de qualité meilleure. Ces modifications visent aussi l'adaptation de ces CPS avec les moyens humains de l'Agence Urbaine, elles portent sur :

- Réduction du délai d'études des PDAR;
- Modifications du phasage des études des PA;
- Changements au niveau des rendus de chaque phase des études des PA et PDAR;
- Rendre les étapes des études compatibles avec les dispositions réglementaires relatives à l'élaboration des documents d'urbanisme.

26

Documents d'urbanisme sont en cours d'études en 2011.

3- Etudes spécifiques

L'agence urbaine d'Essaouira a accordée une grande priorité aux études spécifiques, vu leur rôle très important dans l'amélioration des conditions de vie de la population de la Province d'Essaouira et la valorisation du patrimoine architectural et urbain. Le but de ces études est d'aboutir à des montages technico-financiers et institutionnels, faisant d'elles des projets opérationnels émanant des spécificités et des besoins des différents territoires de la Province.

Réalisations relatives aux études spécifiques Au titre de l'année 2011:

- 1- Achèvement de la Charte Architecturale, Urbanistique et Paysagère de la Médina d'Essaouira;
- 2- Suivi de 05 études lancées en 2010 :
 - Étude de Mise à Niveau du Quartier Industriel de la Ville d'Essaouira ;
 - Étude de Mise à Niveau de la Médina d'Essaouira;
 - Étude de Réhabilitation du Quartier Mellah de la Médina d'Essaouira;
 - Étude de Requalification et de la Mise à Niveau du Paysage Urbain de Tamanar.
- 3- Lancement de l'étude sur la Zone d'Activité à Douar Laarab.
- 4- Les interventions parallèles de l'Agence Urbaine :

Participer au suivi des études suivantes :

- Etude de Réhabilitation des Quartiers situés à l'Est du Boulevard Al Aqaba lancé par la Province;
- Etude du SRAT de la Région de Marrakech Tensift Elhaouz;
- Etude du SDAU du Littoral d'Essaouira lancée par la Province ;
- Etude du plan d'utilisation et de gestion des plages d'Essaouira, de Sidi Kaouki et de Moulay Bouzerktoun;
- Etude sur le cadastre des émissions atmosphériques au niveau des villes de Marrakech et Essaouira;
- Etude sur le cadastre des émissions atmosphériques au niveau des villes de Kelaa de Seraghna, Rhamna et Chichaoua;

- Etude d'opportunité et de faisabilité en vu de la création d'une zone d'activité économique à Douar Laarab ou dans un site alternatif dans la Province d'Essaouira;
- Définition et mise en place d'un cadre institutionnel de gestion en partenariat des forêts urbaines et périurbaines à l'échelle du royaume.

A-L'étude de Mise à Niveau du Quartier Industriel de la Ville

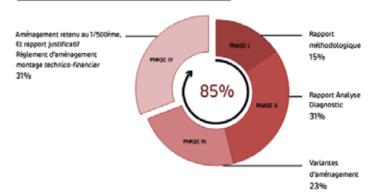
Problèmes

- La dégradation du cadre bâti et de l'espace urbain, l'insuffisance d'infrastructures de base;
- La précarité des conditions d'habitat, la dégradation du paysage urbain, les ruptures des équilibres écologiques, la dégradation de l'hygiène des lieux et par la suite, une mauvaise incidence sur la santé des populations;
- Problèmes des rejets liquides non traités, de la dégradation des eaux de baignade, et des sables de plages ce qui a entrainé des risques sanitaires, une dégradation de l'esthétique du site et une atteinte à l'image de marque de la ville et à son label de "ville touristique" et une chute en revenus et en emplois;

Objectifs de l'étude

- Elaborer une vision globale et assurer un aménagement harmonieux et cohérent et initier le processus de renouvellement urbain;
- Renforcer le rôle du quartier en tant qu'unité importante dans la ville d'Essaouira et matérialiser ses liaisons avec les autres unités de la ville par des voies de connexions ;
- Doter le quartier d'une nouvelle vocation (touristique et commerciale), tout en étant un espace de vie

Etat d'avancement de l'étude





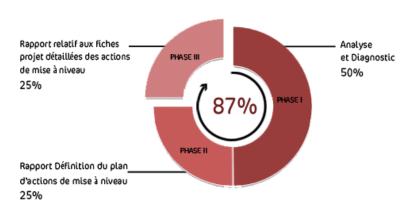


agréable, en s'appuyant sur une programmation d'équipements complémentaires;

B- L'Etude de Mise à Niveau de la Médina d'Essaouira

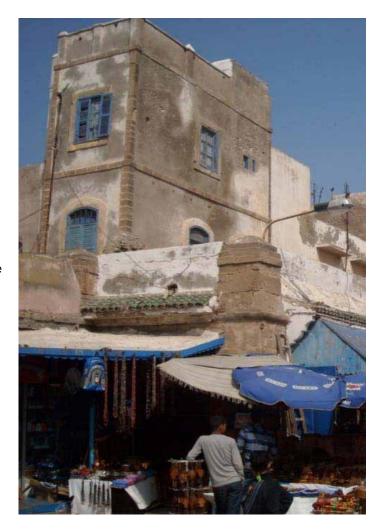
La Médina d'Essaouira est une structure urbaine et architecturale de grande valeur. La situation stratégique qu'elle occupe dans la ville, sa renommée mondiale en tant que centre historique exceptionnel, et la concentration de plus de la moitié de l'activité économique en font un lieu incontournable aussi bien pour les habitants locaux que pour les touristes.

Etat d'avancement de l'étude



La Médina d'Essaouira souffre d'un nombre important de problèmes :

- La vétusté des infrastructures de base, notamment le dysfonctionnement du système d'assainissement, la voirie et l'électricité;
- La précarité des conditions d'habitat et de l'hygiène des lieux;
- La dégradation du paysage urbain : Mauvais état des façades urbaines, la décadence de l'esthétique du site et par la suite une atteinte à l'image de marque de la ville et à son label de "ville touristique";
- La médina connait un manque d'équipement structurant : équipements socio-collectifs, culturels et de loisirs.
- Problèmes de liaison et jonction avec le reste de la ville:
- Mauvaise organisation spatiale des activités commerciales, de l'artisanat et de métiers divers.



L'étude a permis d'élaborer un plan d'actions de Mise à Niveau de la Médina, à travers les projets suivants :

Actions ponctuelles

- 1. Réaménagement de la place Moulay El Hassan.
- 2. Aménagement de la liaison entre la Médina et le complexe portuaire.
- 3. Aménagement du jardin de la place Moulay El Hassan.
- 4. Réaménagement de l'entrée de la Médina.
- 5. Réaménagement du parking de la place Moulay El Hassan.
- 6. Réaménagement du monument de la Sqala.
- 7. Réaménagement de la place Almichouar.
- 8. Réhabilitation de monuments et bâtiments de grande valeur historique.
- 9. Réaménagement des placettes Chrib Attay et Chefchaouni.
- 10. Revalorisation urbaine et architecturale des axes commerciaux de la Médina.
- 11. Réaménagement des placettes du Marché de poissons et ancien Marché aux grains.
- 12. Mise en valeur des axes de commerce d'artisanat.
- 13. Aménagement d'un jardin public au niveau de la zone Bin Al Aswar.
- 14. Mise en valeur de la zone Bin Al Aswar.
- 15. Aménagement d'une voie carrossable au niveau de la zone Bin Al Aswar.
- 16. Réaménagement de la place Bab Marrakech.
- 17. Réaménagement de l'entrée de la Médina du côté de Bab Doukkala.
- 18. Réaménagement de la place Bab Doukkala.
- 19. Revalorisation de l'axe Moulay Youssef.

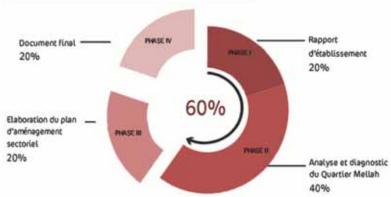


C-L'étude de réhabilitation du Quartier Mellah de la Médina d'Essaouira

Problématique de l'étude

- Dégradation du cadre bâti et de l'espace urbain;
- Patrimoine architectural et urbain en dégradation, cachet architectural métamorphosé et éléments architectoniques de grande valeur en cours de disparition;
- Insuffisance d'infrastructures de base, de voirie et d'électricité notamment le dysfonctionnement du système d'assainissement liquide qui connaît de graves problèmes en raison de sa saturation, sa vétusté, le manque d'entretien et la mauvaise gestion des déchets solides dans le quartier Mellah:
- Précarité des conditions d'habitabilité : Prolifération de l'habitat menaçant ruine;
- Problèmes des rejets liquides non traités, de la dégradation des eaux de la mer ce qui a entrainé des risques sanitaires et une dégradation de la qualité du site;

Etat d'avancement de l'étude





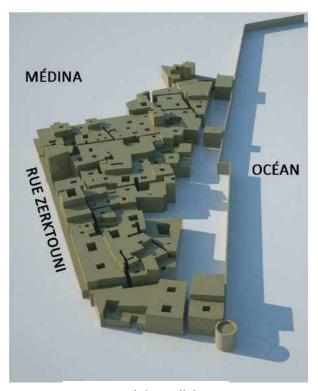
Objectifs de l'étude

Les orientations globales des interventions dans le Mellah devraient concerner prioritairement :

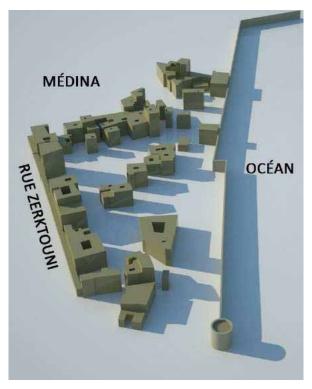
- La protection, la réhabilitation du patrimoine et la revalorisation des lieux de mémoire;
- L'amélioration des conditions de vie des habitants :
- La dédensification :
- Le désenclavement ;
- la préservation de la sécurité des citoyens ;
- la dynamisation d'activités économiques ;
- l'amélioration des conditions d'accueil pour le tourisme ;

L'étude est actuellement en phase d'analyse et diagnostic, dont les résultats permettront d'établir le Plan d'Aménagement Sectoriel du Quartier Mellah.

- La mise en valeur de la dévolution future du Mellah tout en préservant l'histoire, l'esprit et l'identité du quartier;
- ➤ La promotion d'un développement immobilier, commercial et touristique adapté en parallèle avec la conjonction avec le caractère patrimonial du quartier.



Etat actuel du Mellah



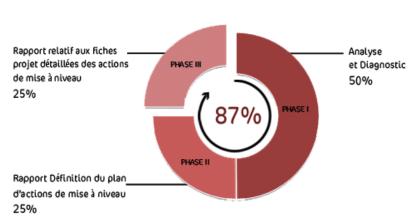
Etat du Mellah dans 2 ou 3 ans, en cas d'absence d'intervention urgente

D-L'étude de Requalification et de Mise à Niveau du Paysage Urbain de TAMANAR

Objectifs de l'étude

- ▶ D'élaborer une vision globale du processus de requalification et de mise à niveau de Tamanar;
- D'accentuer la place qu'occupe Tamanar en tant que Commune importante dans la Province;
- D'assurer un aménagement harmonieux et cohérent de l'espace urbain :
- Favoriser l'intégration sociale, culturelle et économique de la population de la Commune;
- Rehausser la qualité du paysage urbain, du bâti et surtout des espaces collectifs;
- Intégrer tous les quartiers de Tamanar à la dynamique économique;

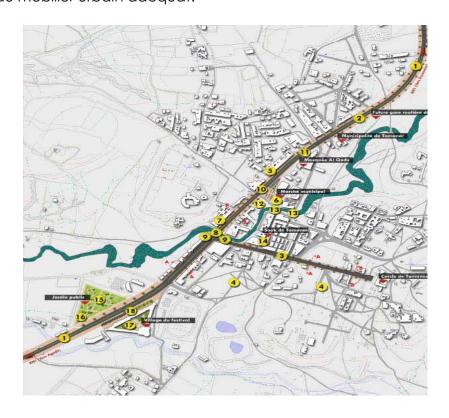
Etat d'avancement de l'étude



- Identifier les projets capables de créer une dynamique de développement socioéconomique de Tamanar;
- > Améliorer et marquer les accès de la Commune ;
- Mettre en place un système de contractualisation et de gestion par objectif et par projet dans le cadre d'une vision globale de développement de Tamanar impliquant tous les acteurs locaux, afin de définir les priorités et de garantir la mise en œuvre des différentes actions.

L'étude a permis d'élaborer un plan d'actions de Requalification et de Mise à Niveau du Paysage Urbain de TAMANAR à travers les projets suivants :

- 1. Mise en valeur des entrées du centre urbain de Tamanar.
- 2. Dédoublement et réaménagement de l'axe principal Mohamed V.
- 3. Réaménagement de l'Avenue Hassan II.
- 4. Reprise des revêtements des voies de circulation carrossable et piétonne.
- 5. Mise en valeur des abords et façades sur les axes principaux.
- 6. Requalification des façades du marché municipal.
- 7. Requalification de la façade commerciale de Tamanar.
- 8. Traitement paysager pour la jonction de l'Oued et le centre ville.
- 9. Aménagement de placettes et aires de détente à proximité de l'Oued.
- 10. Réaménagement de la place du marché municipal.
- 11. Reprise du revêtement de la place de la Mosquée Al Qods.
- 12. Organisation du stationnement des poids lourds.
- 13. Mise en valeur des traversées existantes sur l'Oued.
- 14. Reprise du revetement des rues piétonnes du Souk hebdomadaire de Tamanar.
- 15. Réaménagement du jardin public de Tamanar.
- 16. Aménagement d'un jardin exotique à l'entrée de la ville.
- 17. Réaffectation et revalorisation de l'équipement dit « village du Festival ».
- 18. Réaménagement de la place du village du Festival.
- 19. Implantation du mobilier urbain adéquat.



E- La Charte Architecturale, Urbanistique et Paysagère de la Médina d'Essaouira

La Médina d'Essaouira est un Patrimoine culturel, et urbanistique par excellence vu ce qu'elle comporte entre ses remparts authentiques, ces monuments historiques, son architecture spécifique et son cachet emblématique. Ce qui nécessite l'instauration d'une préservation au travers d'une stratégie reposant sur une gestion rationnelle de ces espaces,

A cet effet, la Charte Architecturale, Urbanistique et Paysagère constituerait un document référentiel pour la nouvelle production architecturale à l'intérieur des remparts. Ce document relèvera par ailleurs les lois de la composition architecturale utilisées dans la Médina, à savoir la structure des façades, l'organisation des éléments architecturaux à l'intérieur des maisons, les saillies, les encorbellements, les balcons, les servitudes d'arcades, les ouvertures, les matériaux de constructions, les couleurs utilisées, les textures et toutes autres formes géométriques qui

Ladite charte a traité plusieurs axes :

caractérisent le tissu de la Médina.

- Monuments et sites religieux ;
- Les façades et les gardes corps ;
- Traitement des angles;
- Les ouvertures ;
- Les portes;
- Les fenêtres.

Document finale de la charte architecturale 17%
Rapport relatif aux propositions et recommandations 16.5%
Rapport relatif aux études spécifiques 16.5%







Une version rectifiée de ladite Charte a été envoyée au Conseil Municipal pour approbation lors de la Session du mois de Février, cependant ce point a été reporté à cause de deux remarques concernant:

- La restauration de toute construction existante devra être faite suivant l'aspect originel. Les autorisations de restauration doivent prendre en considération l'avis des services concernés par la conservation du Patrimoine.
- Les équipements hôteliers tels que maisons d'hôte, hôtels,... sont interdits dans les Derb et les zones de résidence. Leur implantation est recommandée sur les grands axes urbains.

F- L'étude sur la zone industrielle à Douar Lagrab :

Problématique:

Anciennement, un petit Douar avoisinant la ville d'Essaouira, Douar Laarab est appelé à nos jours à jouer un rôle principal, en parallèle avec le secteur d'Elghazoua dans l'extension urbaine d'Essaouira. Situé à 20 km environ de la ville d'Essaouira et à proximité du Site touristique de Moulay Bouzerktoune, visités par des milliers de touristes, Douar Laarab, de part cette situation stratégique, constitue une opportunité pour l'extension urbaine de la ville d'Essaouira. Actuellement la ville d'Essaouira connait un essor touristique remarquable, de plus en plus attractive de

touristes de différents horizons. Elle se trace d'avantage une vocation ville d'une touristique et résidentielle. Pour être confirmée, cette vocation nécessite un appui par le biais d'une hausse de la qualité urbaine accompagnée d'un intérêt dirigé vers la promotion de l'identité touristique et résidentielle de la ville qui ne peut être garantie que par une stratégie visant l'évacuation toutes de les notamment celles engendrées par équipements et industries occupa des grandes surfaces dans des zones stratégiques de la ville.

Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est l'élaboration d'une étude dont l'aboutissement est un projet de zone d'activités à Douar Laarab. Il s'agit d'identifier les équipements et les industries

à déplacer ou à créer à la Zone de Douar Laarab, afin d'élaborer un projet de zone d'activités, répondant aux exigences d'une zone d'activité structurée et de qualité urbaine meilleure.

III- Evaluation de la réalisation du plan d'action de 2011

L'Agence Urbaine d'Essaouira a annoncé durant la session précédente de son conseil administratif la programmation d'un ensemble d'études :

✓ Documents d'urbanisme :

- Plan d'aménagement du centre Lahssinat;
- Plan de développement du centre Kourimate;
- Plan de développement du centre Mzilate ;
- Plan de développement du centre Ait Said ;
- Plan de développement du centre Sidi Ljazouli.

✓ Etudes spécifiques :

- Etude sur la zone industrielle à Douar Laarab;
- Etude sur la gouvernance locale et la planification urbaine.

Après la présentation de ce programme auprès des services centraux, une version finale a été retenue en concertation avec les comités concernés et qui a inclut :

✓ Plans d'Aménagement:

• Elaboration du Plan d'aménagement du centre Lahssinate.

✓ Plans de Développement:

- Elaboration du Plan de Développement du centre Kourimate;
- Elaboration du Plan de Développement du centre Ait Said.

✓ Etudes Spécifiques:

• Etudes sur la zone industrielle de Douar Laarab.

✓ Photos aériennes et plans stéréophotogrammétriques:

• Lancement de vérification technique des coordonnées géographiques pour les documents d'urbanisme et actualisation des plans stéréophotogrammétriques concernant les centres cités en bons de commande N°16-2011.

L'Agence Urbaine d'Essaouira a réalisé à 100% ce plan d'action.

Au titre de l'année 2011, l'Agence a réalisé d'autres activités qui ne sont pas contenues dans le plan d'action, à savoir:

- Réception des plans stéréophotogrammétriques (marché n° 06-2010);
- La vérification technique des coordonnées géographiques des documents d'urbanisme et actualisation des plans stéréophotogrammétriques concernant les centres cités en bons de commande N°46-2011;
- Suivi technique de la réalisation des plans stéréophotogrammétriques (marché n° 14-2010).

Gestion Urbaine

1. Etude des demandes de construire, de lotir, de créer des groupements d'habitations et des morcellements :

a-La répartition des demandes d'autorisations de construire dans le milieu urbain :

Sur un total de 362 demandes, 237 demandes ont eu l'avis favorable (soit un pourcentage de 65%) et 125 demandes ont eu l'avis défavorable (35%).

b. La répartition des demandes d'autorisations de construire dans le milieu rural :

Sur un total de 196 demandes, 139 demandes ont eu l'avis favorable (soit un pourcentage de **70%**) et 125 demandes ont eu l'avis défavorable (30%).

2. Les demandes de dérogations urbanistiques :

L'Agence Urbaine d'Essaouira a adopté un principe de souplesse pour le traitement des projets d'investissement qui lui sont présentés, et qui sont dans la majorité des cas, des projets à vocation touristique. Au cours de l'année 2011, la commission régionale des dérogations a octroyé l'accord de principe pour 13 projets sur un total de 25 dossiers étudiés.

3. Les contraintes de la gestion urbaine :

Il est à signaler que les contraintes qui entravent les travaux de la gestion urbaine au sein de la province d'Essaouira sont multiples. On en note :

- Problème de caducité des documents d'urbanisme ;
- Le minimum parcellaire dans le milieu rural;
- Les lotissements et les morcellements non réglementaires ;
- Les attestations administratives délivrées par les présidents des conseils communaux dans les fins de vente ou d'immatriculation ;
- Dominance de l'aspect rural dans les périphéries des cinq municipalités de la province.

Face à ces contraintes, l'Agence Urbaine d'Essaouira a organisé un ensemble de réunions avec les différents acteurs de l'urbanisme afin de trouver les solutions adéquates aux problèmes précités.

Le département de la gestion urbaine a déployé, pendant l'année 2011, des efforts considérables concernant la procédure d'instruction des dossiers

d'autorisation de construction, de morcellement et de lotissement, ainsi qu'au niveau du contrôle et du traitement des requêtes déposées aux services de l'Agence Urbaine d'Essaouira.

4. Le contrôle des infractions :

Afin de lutter contre l'habitat non réglementaire et dans le cadre du travail du comité mixte de vigilance ou suite aux sorties de contrôle effectuées par ses agents assermentés, l'Agence Urbaine d'Essaouira a enregistré, pendant l'année écoulée, 55 infractions dans le domaine de construction et de l'urbanisme.

5. Le traitement des requetes :

Durant l'année 2011, les services de l'Agence Urbaine ont traité 87 requêtes. Elle a veillé à ce que les pétitionnaires reçoivent les réponses et les explications nécessaires ainsi que toutes les solutions convenables.

6. L'assistance architecturale et technique dans le milieu rural :

Parmi les objectifs tracés dans le plan d'action de l'Agence au titre de l'année 2011, figure la mise en œuvre de la convention de partenariat signé entre l'Agence Urbaine d'Essaouira et le conseil de l'ordre des architectes depuis 2010. Il est à signaler que malgré les tournées de sensibilisation organisées à ce sujet, il a été constaté une faible demande à ce propos.

Proximité & Communication

L'AUESS a mené une politique de communication ayant pour objectifs de :

- Rapprocher l'administration des citoyens ;
- Présenter les rôles de l'Agence Urbaine et permettre le suivi de son activité;
- Interagir positivement avec les demandes et les suggestions des citoyens.

Cette politique de communication n'a pu agir que grâce au potentiel technique et artistique exclusifs des ressources humaines de l'AUESS et à leurs esprits d'innovation. De nouvelles techniques innovantes ont été expérimentées et adoptées grâce à la veille technologique que l'Agence a su instaurer.

En effet, l'AUESS compte parmi les premiers établissements publics au Royaume à permettre l'accès à l'information à travers les Smartphones et les tablettes informatiques par l'utilisation des « codes QR ».

Toutefois, cette démarche a permis, également, de rationnaliser les dépenses et le budget de l'Agence n'a supporté aucune charge supplémentaire.

Les principales actions entreprises sont :

- 1. Développement d'une nouvelle identité visuelle
- 2. Actualisation du site web en le dotant de nouvelles fonctionnalités
- 3. Création d'une Fan page officielle sur Facebook
- 4. Utilisation des codes QR pour communiquer à travers les Smartphones et les tablettes informatiques
- 5. Présence plus remarquée sur des medias de la presse écrite
- 6. Participation à des journées d'études





Rapport Administratif et Financier

-Au Titre De L'annee 2011-

1.-BUDGET DE L'AGENCE AU TITRE DE L'ANNEE 2011

La morasse budgétaire de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre de l'exercice 2011 a été établi conformément aux orientations de la circulaire de Monsieur le Premier Ministre n°07/2010

du 20 juillet 2010 relative aux prévisions budgétaires des Etablissements Publics au titre de l'année 2011 et qui met le point sur la rationalisation des dépenses publics dans le cadre de la conjoncture économique internationale. Au titre de l'exercice 2011, l'enveloppe budgétaire était évaluée à 15 617 751.01dh, soit une diminution de 45% par rapport à l'exercice 2010.

Les prévisions budgétaires au titre de l'exercice 2011

RESSOURCES		CHARGES		
LIBELLE	CREDITS	LIBELLE	CREDITS	
Disponible de trésorerie d'exploitation au 31/12/2010	600 934,27	I-Charges d'exploitation	7 714 834,27	
		I-1 Matériel et dépenses diverses	2 423 400,00	
Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2011	4 813 900,00	Achats consommés de matières et de fournitures	178 900,00	
Subvention complémentaire d'exploitation au titre de l'année 2011	2 300 000,00	Autres charges externes	1 541 000,00	
		Impôts et Taxes	703 500,00	
Disponible de trésorerie	991 916,74	I-2 Charges de personnel	4 909 255,33	
d'investissement au 31/12/2010		I-3 Crédits non programmés	0,00	
Contribution au programme d'investissement au titre de l'année 2011	2 000 000,00	I-4 Restes à payer d'exploitation	382 178,94	
		II-Charges d'investissement	7 902 916,74	
Subvention complémentaire d'investissement au titre de l'année 2011	3 080 000,00	II-1 Immobilisations incorporelles	1 515 000,00	
Reste à recouvrer	800,000,00	II-2 Immobilisations corporelles	343 000,00	
		II-3 Crédits non programmés	0,00	
Ressources propres	1 031 000,00	II-4 Restes à payer d'équipement	6 044 916,74	

TOTAL 15 617 751,01

2- REALISATION BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2011

2-1 SITUATION DE LA LOI CADRE ET DE LA FORMATION CONTINUE

A-LA LOI CADRE

Situation de la loi cadre au 31/12/2011

GRADE		effectif réel au 01/01/2011	création de postes budgétaires 2011	transformation de postes budgétaires	total effectif budgétaire au 31/12/2011	postes vacants au 31/12/2011
Cadres	Directeur	01	-	-	01	-
	Hors Cadre	01	-	-	01	-
	Cadre supérieur	10	08	-	16	02
	Cadre	07	-	-	07	-
Maitrises	Haute Maîtrise	10	-	-	10	-
	Maîtrise	02	-	-	02	-
Exécution	Exécution principale	02	-	-	02	-
To	otal	33	08	-	39	02

La loi cadre 2011 a été marquée par la création de huit (08) postes budgétaires, suite à l'envoi n°994 du Premier Ministre en date 26/04/2011 relatif au recrutement des diplômés chômeurs. Ainsi, six (06) cadres supérieurs ont été affectés jusqu'au 31/12/2011.

-Nomination au poste de responsabilité :

Au cours de l'année 2011, un seul poste de responsabilité a été pourvu, pour des raisons budgétaires, à savoir : Un chef du Département des Études et de la Topographie.

-Amendement n°01/2011:

Au titre de l'exercice 2011, l'Agence Urbaine d'Essaouira a appliqué l'amendement n° 01/2011 concernant l'augmentation de 600.00 dh au profit de son personnel. Cette augmentation a été supportée par le budget de l'Agence au titre de la même année.

-Quelques indicateurs des ressources humaines :

Les C	adres		Les agents de maitrise et d'exécution		
Profil Nombre % Profil		Profil	Nombre	%	
Architecte	rchitecte 05 12,82 Technicien en architecture et urbanisme		04	10,26	
Juriste	07	17,95	Technicien en topographie	01	2,56
Economiste	04	10,26	Technicien en informatique	01	2,56
			Technicien en comptable	01	2,56
		Technicien en management et administration	01	2,56	
Autros	00	02.07	Technicien en Dessin de Bâtiment	01	2,56
Autres	09	23,07	Technicien Spécialisé en gestion des entreprises	01	2,56
			Maitrises	02	5,14
			Exécution principale	02	5,14
Total	25	64,10	Total	14	35,90
Total Général			39		

D'après ces indicateurs, il ressort que l'Agence Urbaine d'Essaouira a besoin de renforcer son équipe par des profils supplémentaires, afin de répondre aux exigences de l'établissement et aux attentes des partenaires.

B- La formation continue

Un programme de formation a été dispensé au profit du personnel de l'Agence en vue d'améliorer leurs connaissances professionnelles dans leurs domaines d'intervention. Ce programme a concerné les thèmes suivants :

Programme de formation continue au titre de l'exercice 2011

Etablissement	Thèmes	Nombre de participant
PIGIER	Technique de communication	03
Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme (INAU)	Vers un Territoire communiquant	22
Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme (INAU)	Mobilité, Circulation et Transport dans le milieu Urbain	10
Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme (INAU)	L'observation des territoires, outil à la décision en matière de politique de la ville	01

Dans le cadre de la mise en place d'un programme de formation continue par le ministère de tutelle au profit des Agences Urbaines, des cadres de l'AUESS ont bénéficié d'un ensemble de formations sur thèmes suivants :

- Le Développement du monde rural ;
- La Mise à niveau et renouvellement urbain :
- La Gestion des risques et l'aménagement des zones sensibles,
- La Pratique de l'Audit interne ;
- Les règles de la comptabilité générale.

2-2 Réalisation du budget au titre de l'année 2011

A- Ressources

Les prévisions budgétaires de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre de l'exercice 2011, en matière de ressources représentent un montant de 14 024 900.00 Dh. Le total des encaissements, hormis le disponible de la trésorerie au 31/12/2010, s'élève à **9 423 917.98 Dh**, soit un taux de **67%** par rapport aux recettes prévues, dont le détail est mentionné au tableau suivant

Tableau Récapitulatif des ressources au titre de l'exercice 2011

Libellé	Recettes prévues	Recettes encaissées	Taux d'encaissement
Subvention de Fonctionnement au titre de l'année 2011	4 813 900,00	4 813 900,00	100%
Subvention Complémentaire d'exploitation au titre de l'année 2011	2 300 000,00	-	-
Contribution de l'Etat Au programme d'investissement au titre de l'année 2011	2 000 000,00	2 000 000,00	100%
Subvention Complémentaire d'investissement au titre de l'année 2011	3 080 000,00	1 350 000,00	44%
Reste à recouvrer	800 000,00	-	-
Ressources propres	1 031 000,00	1 260 017,98	122%
Total	14 024 900,00	9 423 917,98	67%

Au cours de l'exercice 2011, l'Agence Urbaine d'Essaouira a encaissé des recettes propres d'un montant de **1 426 857.96 DH** concernant :

- -Les recettes de délivrances des notes de renseignement: les prévisions de l'Agence Urbaines dans ce cadre s'élèvent à 30 000.00 dh alors que les encaissements a été de 24 750.00 dh, soit un taux de recouvrement de 83%.
- Recettes des services rendus: la rémunération des services rendus au profit de la société « Al Omrane » a atteint 1 235 267.98 dh, soit une augmentation de 24% par apport aux prévisions. Quant à la rémunération des services rendus aux autres partenaires publics et privés le montant s'élève à 166 839.98dh. Il est à signaler que cet encaissement n'était pas budgétisé.

B-Emplois

Les réalisations au niveau des emplois sont réparties entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement comme suit :

-Les dépenses de fonctionnement :

Récapitulatif de l'exécution du budget de fonctionnement au titre de l'année 2011

Rubriques	Crédits ouverts	Engagements	%	Paiements	%	Reste à payer
Achats consommes de matières et de fournitures	178 900,00	151 773,20	85	124 767,57	82	27 005,63
Autres charges externes	1 541 000,00	1 132 500,21	73	950 800,21	84	181 700,00
Impôts et Taxes	703 500,00	548 030,00	78	441 036,40	80	106 993,60
Charges de personnel	4 909 255,33	4 900 951,42	100	4 872 246,64	99	28 704,78
Crédits non programmés	0.00	0.00	0-	0.00	0	0.00
Total	7 332 655,33	6 733 254,83	92	6 388 850,82	95	344 404,01

D'après le tableau ci-dessus on constate que les dépenses de fonctionnements prévus se chiffrent un montant de 7 332 655.33dh. Il a été engagé un montant de 6 733 254.83 dh, soit un taux de réalisation de 92%. Les paiements réalisés jusqu'au 31/12/2011 sont de 6 388 850.82 dh, soit un taux de décaissement de 95% par rapport aux engagements. Ils se rapportent particulièrement :

- Charges de personnel: Le montant engagé est de 4 900 951.42 dh, sur un crédit ouvert de 4 909 255.33 dh, soit un taux de réalisation de pratiquement 100%. Ceci trouve sa justification dans le fait que le budget de l'Agence Urbaine d'Essaouira, au titre de l'année 2011, a supporté la masse salariale des cadres supérieurs nouvellement recrutés ainsi que l'augmentation salariale objet de l'amendement n°01/2011.
- Impôts et Taxes: Les paiements réalisés jusqu'au 31/12/2011 sont de 441 036.40 dh, sur un montant engagé de 548 030.00 dh, soit un taux de décaissement de 80%. Ils englobent la taxe sur la valeur ajoutée d'un montant de 144 530.00 dh, et la taxes sur les véhicules d'un montant de 3500.00 dh. Par ailleurs, Il est à signaler que les bilans de l'Agence Urbaine d'Essaouira pour les exercices 2007, 2008 et 2009 ont fait l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'administration fiscale afin de régulariser un certain nombre d'opérations enregistrées dans des comptes inappropriés. Cette régularisation a fait naître un complément d'impôt sur les sociétés pour les exercices 2008 et 2009, pour un montant en principale de 100 395 DH pour l'exercice 2008 et de 136 432 DH pour l'exercice 2009. Le total réglé en 2011, en tenant compte des pénalités et majorations de retard, pour les trois exercices est de 293 006.40 dh.

Actuellement la comptabilisation de la subvention d'équipement obéit aux règles comptables en vigueur au Maroc et notamment au respect du Code Général de Normalisation comptable et du Code Général des Impôts.

- Les dépenses d'équipement :

Récapitulatif de l'exécution du budget d'équipement au titre de l'année 2011

Rubriques	Crédits ouverts	Engagements	%	Palements	%	Reste à payer
Immobilisations incorporelles	2 560 000,00	1 550 874,00	61	22 074,00	1	1 528 800,00
Immobilisations corporelles	343 000,00	241 953,60	71	211 953,60	88	30 000,00
Crédits non programmes	0.00	0.00	0	0.00	0	0.00
Total	2 903 000,00	1 792 827,60	62	234 027,60	13	1 558 800,00

Le montant des engagements des dépenses d'équipement de l'AUESS s'élève à 1 792 827.60 dh, soit un taux d'engagement 62%. Il comprend essentiellement l'exécution des études suivantes :

Les Etude	Montant (en dh/ΠC)
L'établissement du Plan d'Aménagement du Centre Lahssinat	319 920.00
L'établissement du Plan de Développement d'Ait Said	308 400.00
L'établissement du Plan de Développement du Centre Kourimat	312 000.00
Etude Sur la Zone Industrielle à Douar Laarab	390 480.00
Vérifications du décalage des restitutions avec les documents d'urbanisme, Actualisations des prises de vues aériennes en couleur à l'échelle 1/7500 et établissement des restitutions au 1/2000 des centres: Talmest, Tafedna, Ait Aissa Lhahane, Sidi Ahmed Essayeh et Barrakt Radi.	198 000.00
Total	1 528 800.00

Il y a lieu de noter que le budget de l'AUESS a enregistré un taux de décaissement de 13% par rapport au total des engagements. Cette situation est justifiée par le retard de lancement des appels d'offres des études précitées suite à des modifications apportées aux CPS notamment sur le volet technique.

C- Apurement des Restes à Payer Arrêtés AU 31/12/2010

Le montant des restes à payer arrêté au 31/12/2010 est de **8 486 149.54 dh**, alors que le reste à payer inscrit au budget de l'exercice 2011 est de **6 427 095.68 dh**, sur ce dernier montant

il a été réglée la somme de **2 360 068.73 dh**, soit un taux de payement de **37%**, le reliquat sera reprogrammé au titre de l'exercice 2012.

3-Les travaux d'inventaire des immobilisations:

Suite aux recommandations de l'auditeur externe lors de la troisième session du Conseil d'administration de l'Agence Urbaine d'Essaouira il a été procédé au recensement physique des immobilisations. Il est à noter que les principales actions réalisées ont été les suivantes :

- Rapprochement des factures, marchés et décomptes avec la comptabilité;
- Construction d'un fichier extracomptable des immobilisations;
- Recensement physique des immobilisations par une équipe de comptage et report de ce recensement sur des fiches de comptages;
- Rapprochement des fiches de comptage avec le fichier extracomptable arrêté au 31/12/2011;
- Analyse des écarts et redressement de la comptabilité au 31/12/2011.



Contrat programme au titre de l'année 2012

L'élaboration des Plans d'Aménagement suivants :

Centre	Superficie	Délais d'exécution
PA du Centre Communal d'Ait Daoud	300 Ha	
PA du Centre Communal de Talmest	360 Ha	10 mois
PA du Centre Communal d'Imgrade	300 Ha	10111013
Total	960 Ha	

L'élaboration des Plans de Développement suivants :

Centre	Superficie	Délais d'exécution	
PDAR du Centre Communal de Mzilat	200 Ha	12 mais	
Total	200 Ha	12 mois	

L'établissement des prises de vues aériennes en couleur à l'échelle 1/7500ème et restitution au 1/2000 des centres suivants :

Centre	Superficie	Délais d'exécution
Photo aérienne du Centre d' Ida ou Kazzou	300 Ha	
Photo aérienne du Centre d'Imgrade	300Ha	
Photo aérienne du Centre de Targante	300 Ha	
Photo aérienne du Centre d'Aglif	300 Ha	
Photo aérienne du Centre de Bouzemmour	300 Ha	, .
Photo aérienne du Centre de Sidi Hamed ou M'barek	300 Ha	6 mois
Photo aérienne du Centre de Sidi Ali Korouati	300 Ha	
Photo aérienne du Centre d'Ounagha	400 Ha	
Restitution du Centre d'Ounagha	400 Ha	
Total	2800 Ha	

Lancement des Etudes Spécifiques :

Intitulé de l'étude	Délais d'exécution
Etude de structuration de la zone d'Elghazoua	
Etude de restructuration à Douar Laarab	6 mois
Total	

Plan d'Action de La Gestion Urbaine

Au niveau du plan d'action, et pour lutter contre les problèmes de la gestion urbaine, le département concerné veillera à une stratégie articulée sur les principales actions suivantes :

1-Etudes des demandes d'autorisation de Construire, de Morceler et de Lotir :

- Accélération des procédures de travail du guichet unique;
- Réduction des délais d'instruction des dossiers:
- Etude de l'impacte des projets d'investissement ayant obtenu la dérogation, sur la planification et la gestion urbaines;
- Organisation du département de la gestion urbaine et de la réglementation;
- Classement des archives dans un système informatisé;
- •Signer des conventions et des procès verbaux de gestion urbaine avec les collectivités locales et les différents partenaires;
- •Inciter les promoteurs immobiliers à la programmation d'équipements de proximité dans les lotissements et les groupements d'habitations;
- Participation des services de l'Agence Urbaine dans l'élaboration des règlements communaux de construction;
- •Inciter les collectivités locales à la remise des listes des projets autorisés à l'Agence Urbaine;
- •Intégration de l'aspect environnemental lors de l'étude des demandes de constructions et de lotissements.

2-Le contrôle des infractions :

- Mettre en œuvre la circulaire commune N° 2911 relative à la répression des infractions de l'urbanisme et de la construction;
- Renforcer et organiser la programmation des tournées de contrôle;
- Doter l'agence des moyens humains et financiers pour appuyer sa mission de contrôle;
- Programmer des journées de sensibilisation et de formation pour les collectivités locales, sur des thèmes relatifs à la lutte contre l'habitat non réglementaire.

Prévisions budgétaires au titre de l'année 2012

Le projet de budget de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre de l'exercice 2012 est établi conformément aux orientations du Chef du Gouvernement, et la lettre circulaire du Ministre de l'Economie et des Finances n°2-2902 du 05/09/2011 relative aux prévisions budgétaires des Etablissements et Entreprises publics au titre de l'exercice 2012.

1- Ressources prévisionnelles au titre de l'année 2012

Les ressources prévisionnelles de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre de l'année 2012 sont de l'ordre de 17 343 747.32 reparties comme suit :

Désignation	Ressources prévues	%
Disponible de trésorerie d'exploitation au 31/12/2011	230 664,61	1
Subvention de fonctionnement au titre de l'année 2012	8 500 000,00	49
Subvention complémentaire d'exploitation au titre de l'année 2012	1 510 500,00	9
Disponible de trésorerie d'investissement au 31/12/2011	1 973 082,71	11
Contribution au programme d'investissement au titre de l'année 2012	2 000 000,00	11
Subvention complémentaire d'investissement au titre de l'année 2012	1 699 200,00	10
Reste à recouvrer	800,000	5
Ressources propres	630 300,00	4
Total	17 343 747,32	100

2- Dépenses prévisionnelles au titre de l'année 2012

L'enveloppe budgétaire au titre de l'exercice 2012 est repartie entre dépenses d'exploitation et dépenses d'investissement comme suit :

Désignation	Dépenses prévues	%
Charges d'exploitation	10 241 164,61	59
Achats consommés de matières et de fournitures	175 000,00	2
Autres charges externes	1 724 995,20	17
Impôts et Taxes	663 500,00	6
Charges de personnel	7 182 372,60	70
Crédits non programmés	0,00	-
Restes à payer d'exploitation	495 296,81	5
Charges d'investissement	7 102 582,71	41

Total	17 343 747,32	100
Restes à payer d'équipement	4 999 582,71	70
Crédits non programmés	0,00	-
Immobilisations corporelles	400 000,00	6
Immobilisations incorporelles	1 703 000,00	24

Le budget prévisionnel de fonctionnement chiffre un montant de 10 241 164.61dh, soit un taux de 59% des prévisions budgétaires au titre de l'exercice 2012, alors que les crédits prévisionnels d'investissement sont de 7 102 582.71dh, soit un taux de 41%. Il est à noter que le montant programmé pour la réalisation des études au cours de cet exercice est de l'ordre de 2 388 000.00dh, répartie en deux tranches, soit un montant de 1 203 000.00dh comme crédit de paiement au titre de l'exercice 2012.

3- Reste à payer arrêtés au 31/12/2011

Le montant des restes à payer arrêté au 31/12/2011 est de 8 020 194.98 dh, alors que l'Agence Urbaine d'Essaouira programme un crédit de paiement au titre de l'année 2012 d'un montant de 5 494 879.52 DH, L'écart sera reprogrammé au titre des exercices suivants.

4- Situation de la loi cadre et la formation continue pour l'année 2012

4-1 La situation de la loi cadre:

La séance de discussion du projet de budget 2012, tenue à la Direction du budget au Ministère de l'Economie et des Finances, a été clôturée sur la possibilité de programmer les deux postes budgétaires vacants au titre de l'exercice 2011. Il y a lieu de signaler que l'engagement de ces postes est tributaire du l'aval de la Direction du budget.

4-2 la formation continue:

Dans l'objectif d'améliorer l'efficacité et l'efficience de son personnel, l'Agence Urbaine d'Essaouira met en place un programme de formation continue qui vise, plus particulièrement, les cadres supérieurs nouvellement recrutés au titre de l'exercice 2011, dans les thèmes suivants :

- Formation en AutoCAD et ArchiCAD,
- Système d'information Géographique (SIG)
- Télédétection :
- Topographie et Cartographie;
- Formation en matière de textes réglementaires relatifs aux procédures de préparations du dossier d'appel d'offres.



Plan d'action prévisionnel 2013-2015

1- L'établissement des prises de vues aériennes restitution

2013	2014	2015
Sidi kaoukiAdaghasAssaisIda ou Azza	Sidi mhamed ou Marzouk Mouarid Sidi Boulaalam kchoula Sidi Aissa Regragui Tahalouant Ezzaouit Takoucht	X - X

2-L'élaboration des Documents d'Urbanisme :

A- L'élaboration des Plans d'Aménagement

2013	2014	2015
 Hanchan Sidi Hmad ou Mbarek Bouzemour Aglif Ida ou Kazzou Targant 	Essaouira Sidi kaouki(coté Plage) Tamanar	Tahalouant Ezzaouit Takoucht

B- L'élaboration des Plans de Développement

2013	2014	2015
● Sidi Ali Kourati	Sidi JazouliAdaghasAssaisIda ou Azza	 Sidi mhamed ou Marzouk Mouarid Sidi Boulaalam kchoula Sidi Aissa Regragui

Dans le cadre de la mise à niveau du territoire, des efforts considérables ont été focalisés sur la programmation d'une nouvelle génération d'études dont l'objectif est la restructuration des tissus d'habitat non réglementaires, dépourvus de toutes infrastructures. En effet, deux études sont programmées au titre de 2012 à savoir :

- Etude relative à la structuration de la zone Al Ghazoua;
- Etude relative à la restructuration du Douar Laarab.

Ainsi, l'AUESS prévoit la réalisation d'un inventaire des zones d'habitat non réglementaire qui nécessitent une action urgente de couverture en schémas de structuration.

Le tableau suivant présente les résultats préliminaires d'une étude réalisée par la Délégation Provinciale du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville, en partenariat, avec les services de la Province et l'AUESS:

	Douars	Surface	Nombre de	Nombre de	Nature
			ménages	Constructions	juridique
			menages	001131100113113	
					du terrain
C/U Essaouira	Douar Elghazoua (Action programmée en 2012)	180 Ha			privé
	Douar Laarab (Action programmée en 2012)	Environ 80 Ha	-	-	privé
C/R Moulay		ande pression	littoral) surface i	ndisponible actuellem	nent
Bouzerqtoun					
C/R Birkouat	Action urgente (Grande pre	ssion limitroph	ne Province Safi)	surface indisponible o	actuellement
C/R M'khalif	Action urgente (Grande pre	ssion limitrop	he Province Safi)	surface indisponible	actuellement
C/R Tafetacht	Douar Elaskar	1 Ha	70	70	х
	Douar Hmar	6 Ha	112	112	privé
C/U Tamanar	Hay Mellah	1.5 Ha	100	60	domanial
	Douar Laabid	1.5 Ha	110	70	domanial
	Quartier Tahouda	1 Ha	80	80	privé
C/R Ait Daoud	Douar Souk	3 Ha	100	100	privé
	Douar Tankaten	1.5 Ha	80	60	privé
	Douar Ait yahya Adadirne	10 Ha	200	120	privé
C/R Ounagha	Douar Jaaouna	7.5 Ha	500	400	privé
	Douar Laaraech	Action urgente (Environ 400 Ha)			
C/U El Hanchane	Quartier Bir Essour	3.5 Ha	130	130	privé
	Quartier Hay Zaouia	10 Ha	180	180	privé
	Quartier Hay Oulja	3 Ha	150	150	privé
C/R Had Dra	Douar Mimouni	105 Ha	80	80	privé
	Douar lamaachate	6 Ha	200	200	privé
	Douar Tabiya	2 Ha	100	100	privé
C/U Talmest	Douar Ait Guelloul	2 Ha	45	41	privé
	Douar Ibn Abbad	4 Ha	120	120	privé
	Douar Boumia	3 Ha	48	47	privé
C/R Tidzi	Douar id chikhi	1.8 Ha	40	40	privé
	Lotissement Tidzi	1 Ha	52	52	Eau et foret
C/R Smimou	Quartier Khmisse	8 Ha	1000	700	privé
C/R Imin tlit	Douar ait hmad	5 Ha	400	400	privé
C/R Sidi Hmad ou Mbarek	Centre Ourtoufellah	5 Ha	150	40	privé

CONCLUSION

Ce rapport a présenté les réalisations de l'Agence Urbaine d'Essaouira durant la période précitée afin de solliciter le conseil d'administration à prendre les décisions et les recommandations adéquates pour soutenir ses actions au service de l'urbanisme et de l'équilibre territorial à court et à moyen terme, et ce au bénéfice des citoyens.

Avec une vision prospective, l'AUESS a élaboré un programme d'action souple et actualisable qui vise la convergence des efforts pour une couverture globale de la province en documents d'urbanisme. Elle aspire, également, à fonder un partenariat efficace avec les collectivités locales et à lancer une nouvelle génération de schémas de structuration, de mise à niveau et du renouvellement urbains.

Toutefois, il est à signaler que l'Agence Urbaine est confrontée à des contraintes qui entravent l'accomplissement de ses missions, notamment le manque en ressources humaines et en moyens logistiques, et ce malgré l'étendu de son champs d'action comprenant 57 communes, ce qui engendre une difficulté à satisfaire les attentes de l'ensemble des acteurs dans son ressort territorial.

Enfin, l'AUESS compte sur l'appui et le soutien des principaux acteurs locaux, Autorité et communes, afin de réussir à concrétiser ses programmes en perspective notamment ceux proposés à l'horizon des trois années à venir.

Agence Urbaine d'Essaouira N° 123, Lot Al Moustaqbal, B.P.: 409 Essaouira Principal

> Tel : 05 24 47 40 37 Fax : 05 24 47 40 38

www.auessaouira.ma



Flashez ce code pour telecharger ce rapport